CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E160398** **VALABLE JUSQU'AU** **15/11/2026**

ÉDITÉ LE 09/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2012

Forme juridique : SARL

Capital : 60 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROANNE
Siret : 788 597 482 00017
Code NACE : 4331Z
Numéro caisse de congés payés : 1084817
Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 414415320008

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 41441532P-0008
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : SARL DECLOITRE SYLVAIN

783 ROUTE DU MOURIER
42820 AMBIERLE

Téléphone : 06 48 10 42 28 **Fax :**
Portable : 06 48 10 42 28
Responsabilité légale :
DECLOITRE SYLVAIN GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet :
E-mail : ent.decloitre@gmail.com

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 425 020 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7122	Isolation thermique par l'intérieur	5	24/09/2024
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		26/11/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E160398** **VALABLE JUSQU'AU** **15/11/2026**

ÉDITÉ LE **09/12/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2012
Forme juridique : SARL

Capital : 60 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROANNE

Siret : **788 597 482 00017**
Code NACE : 4331Z
Numéro caisse de congés payés : 1084817

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 414415320008

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 41441532P-0008

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : **SARL DECLOITRE SYLVAIN**

783 ROUTE DU MOURIER
42820 AMBIERLE

Téléphone : 06 48 10 42 28 **Fax :**
Portable : 06 48 10 42 28

Site Internet :
E-mail : ent.decloitre@gmail.com

Responsabilité légale :
DECLOITRE SYLVAIN GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	24/09/2024
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	26/11/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	26/11/2025
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	26/11/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.